

1840
françois
miraux

Bourque fille mj. de pierre bourque, et de Marie Miraux de cette paroisse d'autre part, de qui nous avons publié deux bans aux prônes de deux messes paroissiales les partis ayant obtenu la dispence du troisieme ne S'etant trouvé aucun Empaichement canonique, et les ayant du troisieme degré de consanguinité j'ai Réçu leur consentement mutuel et leur ai donné la bénédiction nuptiale dans l'Eglise de cette paroisse En présence des témoins qui ont signé avec moi Jean Bourque Goudot
prêtre

1840
26=8^{bre}
olivie
doucet
Joisk
Reçu
Q-piasta
Q-piasta
et
Euphrosine
Le Muis
1840
27 = 8^{bre}
Jacques
Devault
et
Françoise
Surette

l'an mil huit Cents quarante le vingt six d'octob
olivie doucet file mj. d'augustin doucet, et Marguoritte le blanc d'une part, et frosine mius fille de jacque miuce et de margueritte moulaisson d'autre part de qui nous avons publié les bans aux prônes de trois messes paroissiales Sans qu'il Se Sait trouvé aucun Empaichement, et les ayant dispencé Du degré de consanguinité aux Bans comme curé jai Réçu leur consentement mutuel et leur ai donné la Bénédiction nuptiale dans l'église de cette paroisse en presence des témoins qui ont declaré neSavoir signer Goudot
prêtre

l'an mil huit Cents quarante le vingt sept octobre
Jacque De vaux fils de félix de vaux, et de marie - Doucet de la paroisse de St mandé d'une part, et francoisse Suret fille de Frédérique Suret et d'anne mius de cette paroisse d'autre part, de qui nous avons publié les Bans aux prônes de trois messes paroissiales Sans qu'il se S'ait trouvé aucun Empaichement, comme cure j'ai Réçu leur consentement mutuelle et leur ai donné la bénédiction nuptiale En presence des témoins qui ont qui ont Signé avec moi Jean Bourque Goudot
prêtre